

DELIBERATION N° 2025/094

Attribution de subventions à divers associations et organismes - Exercice 2025

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 19 juin 2025,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n°2025/041 du 6 mars 2025, approuvant le budget principal de la Ville de Dumbéa exercice 2025,

VU la note explicative de synthèse n° 2025/031 du 22 mai 2025,

VU les demandes des associations,

La commission municipale intitulée « ressources et moyens » entendue en séance le 4 juin 2025,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Dans le cadre de la politique en lien avec la vie associative de la commune, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations et organismes œuvrant et déployant leurs projets sur le territoire communal en 2025 comme suit :

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	OBJET	MONTANT
ASSOCIATION BADMINTON CLUB DE DUMBEA	Organisation du tournoi de Dumbéa à destination des jeunes	100 000 XPF
ASSOCIATION CAVALIERS DE DUMBEA	Organisation de journées d'animations récréatives et sportives	95 000 XPF
ASSOCIATION RODEO CLUB DUMBEA	Organisation d'une épreuve de rodéo	100 000 XPF
GOLF CLUB DE DUMBEA	Achat de matériel pédagogique Démocratisation de la pratique pour les -13 ans	150 000 XPF
ASSOCIATION JUDO CLUB DUMBEA	Développement et perfectionnement de l'école de judo	100 000 XPF
ASSOCIATION KARATE AUTEUIL	Promotion du Karaté Educatif et Citoyen Organisation d'actions à destination des seniors sur les tatamis	100 000 XPF
ASSOCIATION KARTING CLUB	Promotion et développement de l'activité envers le public féminin et action de sensibilisation	150 000 XPF
COLLEGE APOGOTI ASSOCIATION SPORTIVE	Acquisition de matériel de préparation physique	70 000 XPF
COLLEGE EDMEE VARIN ASSOCIATION SPORTIVE	Participation au CROSS provincial et territorial Achat de matériel sportif	100 000 XPF
COLLEGE JEAN FAYARD ASSOCIATION SPORTIVE	Organisation d'actions à destination des jeunes féminines Organisation d'actions autour d'un projet éducatif et sportif	100 000 XPF
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE DICK UKEIWE	Participation à l'organisation du trail du lycée Dick Ukeiwe	100 000 XPF

ASSOCIATION DUMBEA BASKET	Développement et perfectionnement de l'école de basket et des catégories U7 à U18	400 000 XPF
DUMBEA ATHLETIC CLUB	Promotion à travers le programme « L'athlé dans mon quartier »	75 000 XPF
DUMBEA FOOTBALL CLUB	Développement et perfectionnement de la pratique du football Organisation de plateaux à destination des jeunes	300 000 XPF
DUMBEA NATATION	Développement et perfectionnement de la discipline Organisation d'un gala natation synchronisée	350 000 XPF
DUMBEA PETANQUE	Développement et promotion de la pétanque chez les femmes Développement et promotion de la pétanque chez les personnes en situation de handicap	150 000 XPF
DUMBEA SQUASH	Développement et perfectionnement de la discipline Mise en œuvre d'actions à destination des jeunes sur le temps périscolaire Organisation du tournoi commémoratif Enzo Corrigliano	300 000 XPF
DUMBEA VOLLEY BALL	Développement et perfectionnement de l'école de volley ball	250 000 XPF
MAHANA NEW CAL VA'A	Développement et promotion du va'a	100 000 XPF
PIROGUE CLUB DUMBEA	Organisation course VA'A	150 000 XPF
ROLLING CLUB DUMBEA	Développement du roller artistique	50 000 XPF
TARATONI CYCLE AND RUN	Trail sport santé plaisir de Dumbéa La Calédonienne de Dumbéa	200 000 XPF
TENNIS CLUB AUTEUIL	Organisation de l'Open Adultes et Open Jeunes TCA Organisation du tournoi Séniors et jeunes PADEL	200 000 XPF
TENNIS DE TABLE DUMBEA	Développement de la pratique du Tennis de Table de Dumbéa Organisation d'un tournoi de Dumbéa	200 000 XPF
UNION RUGBY CLUB DUMBEA	Développement et perfectionnement de la discipline Organisation du Jour de Rugby de Dumbéa	400 000 XPF
SOCIETE DES COURSES HIPPIQUES LA FOA	Le Grand Prix de Dumbéa (28 juin 2025)	200 000 XPF
COMITE D'ORGANISATION DU CHALLENGER DE NOUMEA (COCN)	Organisation de l'Open de Golf de Dumbéa (1, 2, 3 et 4 octobre 2025)	300 000 XPF
AMICALE DES AGENTS COMMUNAUX ET ASSIMILES DE DUMBEA	Organisation des actions en faveur des agents de la Ville de Dumbéa	300 000 XPF
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Organisation des cérémonies commémoratives	100 000 XPF
SPANC	Fonctionnement	150 000 XPF
UFC QUE CHOISIR	Fonctionnement	50 000 XPF
BOEA PROVIEDANSE	Mise en place d'activités visant à introduire les jeunes à l'artisanat et aux cours de cuisine	150 000 XPF
ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE LA ZAC PANDA	Café Panda Ateliers collectifs de formations professionnelles Promotion ZAC Panda Journées portes ouvertes Vide greniers de l'association Salons (participation à 2 salons professionnels)	200 000 XPF
APE LES COLIBRIS	Réfection piste cyclable Achat vélos	100 000 XPF

ASSOCIATION JEUNES SAPEURS POMPIERS	Achat de tenues en faveur des jeunes sapeur pompiers	300 000 XPF
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE NOUVELLE-CALEDONIE	Participation aux actions sur la commune de Dumbéa	50 000 XPF
		<b>6 190 000 XPF</b>

#### ARTICLE 2/

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, les conventions de partenariat définissant les obligations des associations et organismes subventionnés.

#### ARTICLE 3/

Les dépenses correspondantes, d'un montant total de six-millions-cent-quatre-vingt-dix-mille francs (6 190 000 F), seront imputées en section de fonctionnement, au chapitre 65, intitulé « autres charges de gestion courante » du budget principal de la Ville de Dumbéa exercice 2025.

#### ARTICLE 4/

Conformément aux dispositions R 421-1 et R421-2 du code de justice administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et /ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

#### ARTICLE 5/

Le Maire et la Trésorière de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Madame la Commissaire déléguée de la République pour la province Sud et publiée.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 19 JUIN 2025

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 23 JUIN 2025

Le secrétaire de séance,

  
Juanita LAVEN

Le Maire,

  
Yoann LECOURIEUX

#### DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SAG	-	1
PUBLICATION	-	1
DVEA	-	1
DAF	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1
BENEFICIAIRES	-	35